

Version du document	Nature de la modification	Date
1	Création	18 février 2014

	REDACTION	APPROBATION
Nom	Claude METENIER	Dominique BERNIER
Fonction	Responsable Qualité	Délégué
Visa		

1 - OBJET

Le présent protocole a pour objet de définir comment les aides à domicile et les aides soignants doivent effectuer l'aide à l'habillage et au déshabillage d'une personne dans l'incapacité de le faire elle même, en respectant les précautions standards.

Le vêtement est un élément protecteur par rapport à la température extérieure et directement lié à l'intimité de chacun. Il s'agit d'un moyen de communication non verbale. Il contribue au confort physique et joue un rôle majeur dans l'état de bien être psychologique de la personne.

Se vêtir et se dévêtir demande dextérité, équilibre et coordination, ainsi qu'une amplitude de mouvements suffisante et une certaine capacité neuromusculaire.

2 - RESPONSABILITES

Les responsables de secteur et les infirmiers coordinateurs sont responsables de l'application de ce protocole respectivement par les aides à domicile et les aides-soignants.

3 - DESTINATAIRES

Tout le personnel d'encadrement et d'intervention des services d'aide et de soins à domicile (responsables de secteur, infirmiers coordinateurs, aides à domicile, aides-soignants).

4 – MODALITES DE REALISATION

➤ a) – Principes

- respecter la pudeur et l'intimité de la personne
- ne pas interrompre l'aide sans motif grave
- prévenir la personne de ce qu'on va lui faire

- assister la personne que pour les choses qu'elle ne peut pas faire ; la stimuler
- veiller à assurer la sécurité de la personne.

➤ b) – Les vêtements

Les vêtements doivent être pratiques et confortables, adaptés à la saison, aux besoins, aux goûts, aux activités, à l'état de santé ou au handicap de la personne. Ils doivent être faciles à enfiler, amples et souples, permettre la respiration de la peau et l'évaporation de la sueur, solides, d'entretien facile, bien tolérés par la peau (allergies), en matières naturelles.

Des vêtements propres et en bon état doivent être mis à disposition afin de pouvoir assurer des changes réguliers.

5 - TECHNIQUES

➤ Avant l'aide à l'habillage de la personne

- ✓ s'informer de ses habitudes vestimentaires, de ses habitudes de vie et de ses goûts
- ✓ l'aider, la solliciter et la conseiller dans le choix de ses vêtements en fonction de ses activités, de son état de santé, des conditions climatiques, etc.....
- ✓ la valoriser dans ses choix
- ✓ proposer de changer les vêtements régulièrement et dès qu'ils sont tachés et/ou sales
- ✓ observer ses difficultés motrices à l'habillage et au déshabillage
- ✓ contrôler la température de la pièce
- ✓ préparer tous les vêtements.

➤ Habillage et déshabillage

- ✓ asseoir la personne et l'installer en toute sécurité
- ✓ observer et écouter ses remarques
- ✓ respecter sa pudeur
- ✓ l'aider à s'habiller ou se déshabiller sans faire à sa place pour aller plus vite et en respectant son rythme
- ✓ agir avec douceur tout en parlant
- ✓ ajuster les vêtements pour qu'ils soient plaisants au corps (ne pas laisser les jupons dépasser, les bas « en tire bouchon », les braguettes mal fermées, les pantalons trop longs qui entravent la marche, etc...)
- ✓ mettre des chaussures adaptées aux pieds et qui les maintiennent sans risque de chute.

➤ Après l'habillage ou le déshabillage

- ✓ aider la personne à se coiffer
- ✓ valoriser son image et la complimenter
- ✓ proposer de mettre des bijoux, du parfum, du maquillage, etc.....
- ✓ l'installer confortablement et en toute sécurité
- ✓ ranger les vêtements
- ✓ mettre les vêtements sales dans la corbeille ou le sac à linge
- ✓ faire les transmissions sur le cahier de liaison (SAAD) ou le diagramme de soins (SSIAD)
- ✓ prévenir la responsable de secteur ou l'infirmier coordinateur si problèmes

AADCSA 20, Avenue Meunier 03000 MOULINS	PROTOCOLE Aide à l'habillage et au déshabillage Service AAD et SSIAD
---	--

6 – REGLES A RESPECTER

- La personne a un membre handicapé, douloureux et/ou immobilisé : le membre sera habillé en premier et déshabillé en dernier
- La personne est alitée : veiller à ce que les vêtements portés au lit soient bien tirés et ne fassent pas de plis
- La personne manifeste un désintérêt pour son apparence physique et refuse de se vêtir : la stimuler et faire preuve de patience.